



MAIRIE  
ASPRES SUR BUECH

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025

Conseillers présents : Mmes, BERTRAND Marie-Christine, PINET Françoise, - Mrs, BOYOD Alain, DEGASPERI Pascal, EVRARD Brice, LOMBARD Yannick, FROGET Alain, SOREIL Jean-Claude

Absents représentés : CARRARA Patricia (pouvoir à Jean-Claude SOREIL), MILLON Justine (pouvoir à Brice EVRARD), Claudine RODRIGUEZ (pouvoir à Alain BOYOD), ROUX Laura (pouvoir à Françoise PINET),

Absents : GIRARD Joris, TOURTET Gilles

Brice EVRARD est désigné secrétaire de séance.

### MAISON DU PARC

Madame le maire propose de demander une subvention au Département pour les locaux du rez de chaussée de la Maison du Parc à savoir le traitement acoustique des pièces abritant la cantine scolaire et l'installation d'une porte isolante en remplacement de la porte d'entrée actuelle.

Le coût de l'opération s'élèverait à 14 203 € HT

Le plan de financement serait le suivant :

- Département 70 % : 9 942 €
- Autofinancement 30 % : 4 261 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

Un devis plus précis de la porte d'entrée sera demandé.

### ACHAT DE DOCUMENTS HISTORIQUES

Madame le Maire rappelle que lors du conseil du 21 novembre 2024 elle avait informé les membres de son entretien avec Madame Jacqueline ODDOU au sujet de documents en sa possession concernant la construction du monument aux morts. Madame ODDOU avait fait connaître son intention de vendre ces documents et souhaitait, en premier, proposer cette vente à la commune pour un montant de 300 €. Les membres du conseil lors de cette même séance avaient montré leur intérêt à l'acquisition de ces documents et avait demandé à Madame le Maire de se renseigner sur la légalité et les modalités de cet achat.

Après renseignements pris auprès de la trésorerie Madame le Maire informe qu'il convient de rédiger un contrat de vente sous signature privée.

Accord à l'unanimité des membres présents pour autoriser la signature d'un contrat.

### CANTINE SCOLAIRE

Le prestataire actuel à savoir « La Table de Schérazade » a fait connaître qu'il ne reconduisait pas le marché de fournitures et de livraison de repas pour la prochaine rentrée scolaire.

Il y a donc nécessité de relancer un marché public de fournitures et de livraison de repas en liaison chaude pour la cantine scolaire pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à lancer l'appel d'offres.

### **POLE DE SANTE**

Un nouveau bail professionnel doit être passé avec le docteur Anthony CERONI, remplaçant du docteur LECHEVALIER, parti à la retraite. Ce bail est conclu pour une durée de six années entières et consécutives à compter du premier juillet 2025, pour un montant annuel fixé à 6 516 €. Le loyer sera indexé sur l'indice trimestriel de référence des loyers établi par l'INSEE.

Accord à l'unanimité des membres présents.

Il est proposé de rédiger un état listant les équipements médicaux, le matériel et le mobilier acquis par la commune et mis à disposition du docteur CERONI. Cet état sera signé conjointement.

### **CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS LIBRES ET SAUVAGES**

Brice EVRARD informe le conseil qu'il a pris contact auprès d'une association de Gap. Cette dernière lui a proposé de se rapprocher de la fondation « 30 millions d'amis » en raison de son expertise reconnue et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres. La gestion des chats libres est délicate et il est impératif de gérer leurs populations en maîtrisant leur prolifération avec la stérilisation.

La commune et la fondation participeront financièrement, chacune, à hauteur de 50 % des frais de stérilisation dans la limite d'un plafond fixé par « 30 millions d'amis ».

Alain FROGET informe que des bénévoles sont prêts à se charger de la capture des chats et de leur transport chez le vétérinaire pour la stérilisation. Brice EVRARD propose d'organiser une réunion avec ces bénévoles pour échanger et fixer la procédure.

Accord à l'unanimité des membres présents pour autoriser Madame le Maire à signer la convention avec la fondation « 30 millions d'amis ».

### **CENTRALE BIOMASSE DE GARDANNE**

Les communes concernées doivent donner leur avis sur l'enquête publique complémentaire sur l'approvisionnement en biomasse de la centrale sur le secteur de Gardanne.

Madame le Maire propose d'attendre l'avis éclairé de l'association des communes forestières sur ce sujet avant de se prononcer.

Ce dossier est reporté au prochain conseil municipal.

### **ACTIONS JEUNESSE**

- Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour un accroissement saisonnier d'activité, au grade d'adjoint d'animation, afin d'accompagner de façon individuelle un enfant en situation de handicap.
- Convention de partenariat avec la MJC de Laragne : organisation conjointe d'un séjour de vacances ado du 21 au 25 juillet 2025.
- Convention avec l'association HAMAC : activité d'initiation à la construction, au vol, à l'aérodynamique, à la technique et à la mécanique du vol pour les jeunes de 7 à 18 ans. L'association HAMAC assurera l'organisation de la formation pratique pour les stagiaires.

Accord à l'unanimité des membres présents.

### **PHARMACIE DU HAUT BUECH**

Madame le Maire s'est entretenue avec la pharmacienne gérante, celle-ci a demandé de la part de Monsieur BINETRUY s'il était possible de réduire de nouveau le loyer pendant six mois en raison de problèmes financiers.

Après échanges, il est décidé d'octroyer une remise de moitié du loyer sur une durée de trois mois dans l'attente de l'installation du nouveau médecin.

## INFORMATIONS

Services techniques : nouvelle équipe - recrutement de Monsieur Freddy FORTUNATO pour un CDD d'une année.

Réunion de quartier le mercredi 4 juin à 18 heures Place de la République.

Le Chevalet : pose de la première pierre du bâtiment AEROTECHNICS le jeudi 12 juin sur site.

Locaux de l'ancienne colonie des PTT : rencontre avec le propriétaire des bâtiments sur l'avenir du site.

Extension des locaux de la cantine : afin d'avancer sur le dossier, avec l'aide des services d'IT05 des premiers devis ont été demandés, un à des géomètres et un autre à des géotechniciens.

Prochain conseil municipal : mercredi 11 juin à 18 heures.

Torrent du Barry : point d'avancement concernant l'étude portée par le service de Restauration des Terrains de Montagne.

Ouverture de la sixième classe à l'école : une demande de matériel a été présenté par la directrice

Ecole : la prise en charge par l'assurance des dégâts liés à l'incendie dans la cour de l'école est attendue.

Séance levée à 19 heures.